

Rapport du groupe de travail « Votations du 8 mars 2026 »

Séance du 20 avril 2026

1. SYNTHESE DU RAPPORT

Pour la RTS, la couverture des objets soumis au peuple et de la journée des résultats des votations fait partie d'une certaine routine : on sent que les formats sont bien rodés. Et c'est tant mieux. Le travail pour les journalistes de la RTS était cette fois particulièrement délicat puisque l'enjeu d'une votation touchait la SSR, et, potentiellement, leur emploi. Il était juste de le relever. Mais la louange sur le travail accompli aurait été plus forte si elle avait été formulée par l'une ou l'un des invités plutôt que par le chef de rubrique de la RTS.

Globalement, dans le suivi des résultats le jour du scrutin, la RTS fait de l'excellent travail grâce à un engagement soutenu, mais nécessaire pour refléter la diversité des opinions. Elle pourrait encore regarder à mieux intégrer l'ensemble des cantons dans le choix des personnalités en plateau. Mais, combinée avec la représentativité des comités de votation, des genres, des partis, cette exigence supplémentaire n'est pas simple à remplir : la martingale est plus que complexe.

Au final, on sent et on constate que la RTS maîtrise bien l'exercice à la fois complexe et exigeant non seulement en forces de travail, mais en compétences. Les améliorations à envisager sont modestes et plutôt de l'ordre du détail. La principale touche une plus grande présence féminine et une meilleure distribution des rôles tant il semble quand même que certaines personnalités politiques tendent à aspirer les invitations en plateau.

De ce point de vue, une meilleure coordination entre les rédactions radio et TV serait bienvenue. Mais la question-risque fort de se résoudre naturellement avec la future cohabitation sur le site d'Ecublens.

2. CADRE DU RAPPORT

a) Mandat

Donné par le Conseil du public en séance ordinaire.

b) Période de l'examen

Pour la couverture des résultats : l'émission spéciale du dimanche 8 mars 2026, de 11h55 à 15h00. Pour *Infrarouge* (RTS 1) et pour *Forum* (RTS Première), toutes les émissions consacrées à débattre des quatre objets en votation, diffusées entre le 21 janvier et le 18 février 2026.

c) Examens précédents

Non.

d) Membres du CP impliqués

Laurent Klein, Jean-Jacques Plomb, Jean-Philippe Terrier et Jean-Raphaël Fontannaz, rapporteur.

e) Angle de l'étude (émissions considérées)**Infrarouge**

Fonds climat

, 18.02.26 :

<https://www.rts.ch/play/tv/infrarouge/video/mariage—la-fin-de-lenfer-fiscal?urn=urn:rts:video:8618234f-c2b7-369f-8f6c-0d8b5bce3128>

200 francs, ça suffit!, 11.02.26 :

<https://www.rts.ch/play/tv/infrarouge/video/redevance—la-ssr-au-regime-sec-?urn=urn:rts:video:fc5bbbfe-3f7d-30d8-9f07-0108f4cbc4c3>

Fonds climat, 28.01.26 :

<https://www.rts.ch/play/tv/infrarouge/video/fonds-climat—qui-veut-donner-des-milliards-?urn=urn:rts:video:a7a30a62-ee6b-3916-aa2b-0fbe13da869b>

Argent liquide, 21.01.26 :

<https://www.rts.ch/play/tv/infrarouge/video/quel-avenir-pour-le-cash-au-pays-des-banques?urn=urn:rts:video:26db5296-f2b7-3b78-bc69-c3de4eb9f566>

Forum

Imposition individuelle, 16.02.26, dès 31'30"

<https://www.rts.ch/audio-podcast/2026/audio/forum-29153962.html>

Fonds climat, 09.02.26, dès 29'30"

<https://www.rts.ch/audio-podcast/2026/audio/forum-29145600.html>

200 francs, ça suffit!, 02.02.26, dès 19'

<https://www.rts.ch/audio-podcast/2026/audio/forum-29138103.html>

Argent liquide, 26.01.26, dès 37'

<https://www.rts.ch/audio-podcast/2026/audio/forum-29130737.html>

3. CONTENU DE L'EMISSION**a) Pertinence des thèmes choisis**

La pertinence est entière et, en période de campagne, le rôle du service public est clairement entier et nécessaire pour garantir un débat démocratique et pour faire comprendre à la population les enjeux des sujets soumis en votation.

Journée votations du 8 mars

Les résultats des votations sont publiés au fur et à mesure des trois heures d'émission. La fréquence est déterminée de manière à ne pas fatiguer le public qui peut être aussi bien devant le petit écran qu'à l'écoute de la radio. Cette couverture transmédia est bien gérée par l'équipe en plateau.

Les résultats sont donnés par canton, ce qui permet d'avoir une idée des sensibilités politiques dans chaque région du pays. L'émission fait aussi référence aux différents scrutins cantonaux, en particulier pour la Suisse romande. Le choix des invités et la pertinence de leurs interventions sont bienvenus, bien que leur argumentation soit souvent déjà connue.

Sur l'objet 200 francs, ça suffit!, on peut regretter que le fait que la population ait clairement manifesté son attachement à une entreprise dont la qualité est le résultat du travail de ses collaboratrices et collaborateurs ne soit pas mieux mise en avant. Les journalistes qui animent l'émission restent modestes devant la victoire et bienveillants avec tous les intervenants.

Dans son analyse, Julien Bangerter, chef de la rubrique Politique, relève d'ailleurs l'aspect très spécial de cette campagne sur la SSR : « une campagne un brin particulière pour nous, journalistes employés de la RTS. Nous avons fait notre travail avec le maximum de professionnalisme, de rigueur, d'honnêteté intellectuelle possible pour informer au mieux notre public (...) comme on le fait sur chaque votation. »

La louange n'est pas imméritée, mais elle aurait été encore plus probante si elle était venue de l'une des personnalités invitées en plateau plutôt qu'au travers de cette intervention teintée d'autosatisfaction (pas forcément imméritée). Dans le contexte, on notera le presque avertissement de Baptiste Hurni (CE/Verts/NE), co-président du Comité romand contre l'initiative SSR qui souligne qu'un rejet à 55% serait déjà confortable, mais qu'il ne serait « pas un blanc-seing à l'audio-visuel public ».

A l'animation, Pietro Bugnon mène les débats en veillant à ce que les échanges restent courtois. On sent la patte du journaliste averti et rodé, bien au fait de ses dossiers. Le compliment vaut aussi pour Valérie Gillioz, toujours très claire dans l'énoncé des résultats dont le stade (basé sur des projections, intermédiaire, définitif) est bien mis en évidence. Le dispositif de couverture des *stamm* de parti est bien réglé avec Gabriela Cabré (OUI à l'Imposition individuelle), Pierre Nebel (NON à l'Imposition individuelle), Michaël Maccabez (OUI à l'initiative SSR), Elias Baillif (NON à l'initiative SSR) et Marielle Savoy (OUI au Fonds climat).

Apparemment, pour le NON au fonds, aucun *stamm* n'avait été prévu, tandis que pour l'argent liquide, ni les partisans, ni les opposants n'avaient de quartier général. La RTS a élégamment solutionné la difficulté, en direct devant le siège de la BNS à Berne, avec Agnès Wuthrich.

Le dispositif – qui réclame une forte mobilisation de la rédaction – est encore complété par Julien Guillaume à Zurich ainsi que Carole Pantet à Lausanne (élection complémentaire au Conseil d'Etat et municipales) et Muriel Ballaman à Fribourg (élections municipales).

Toute cette mécanique de précision fonctionne comme du papier à musique, en intégrant sans heurt résultats, directs avec les correspondants, modération et interventions en plateau. Dans cette mise en œuvre harmonieuse, la RTS joue à plein son rôle de service public.

Elle fait même mieux encore en intégrant une autre unité d'entreprise de la SSR : l'intégration d'Alice Pedrazzin, de la RSI, pour mettre en perspective la situation particulière du Tessin, est vraiment bien vue. Dans un excellent français, la journaliste propose une analyse très intéressante qui souligne l'engagement de la base de la population contre l'initiative 200 francs, ça suffit!. Un éclairage nécessaire après qu'il avait été constaté que près du quart des 128 000 signatures y avait été récolté.

Un superbe exemple de collaboration intra-SSR qui mériterait d'être encore plus fréquent, en particulier lors de scrutins où les différences régionales sont marquées. De même l'intervention en plateau de personnalités de la société civile est également bienvenue. On pense aux présences de Stéphane Estival (Médias romands – initiative SSR), mais aussi de Pascal Crittin (RTS – initiative SSR) et de Jean-Pascal Baschler (BCVd – Argent liquide), voire d'Anne-Catherine Lyon (Argent liquide). Même s'il eût été souhaitable d'avoir aussi quelqu'un sans appartenance politique directe.

D'une manière générale, on peut constater que le choix des personnalités invitées en plateau est pertinent, qu'il répond plutôt bien à des répartitions de genres et de cantons – même si le Jura et le Valais n'ont pas de présence. Sur le plan des partis, l'UDC et les Verts (2) sont les plus représentés. Curieusement, le PS n'a pas d'édile sur le plateau.

Est-ce pour cette raison que la rédaction est allée rechercher en duplex de Berne Samuel Bendahan (CN/PS/VD) qu'on avait déjà (presque) trop vu dans les émissions de présentation et qui allait encore intervenir le même soir à *Forum*. C'est d'autant plus discutable que sa tirade contre l'initiative fiscale du Centre (alors qu'il n'y avait pas de possibilité d'avis contradictoire) et que ces allégations sur l'initiative sur une Suisse à dix millions et encore plus sur Trump étaient hors de propos dans le contexte de ces votations. L'émission se termine par la publication des résultats qui seront complétés et confirmés lors du 19h30 relatant la journée.

Le 19h30 du soir des votations, ainsi que *la Matinale* et le 19h30 du lendemain

Ces émissions sont factuelles. Elles confirment les études faites par le Conseil du public au sujet de *la Matinale* et du 19h30. Les invités sont plutôt bien choisis, bien que l'on retrouve souvent les mêmes politiciennes et politiciens. La présence du président de la SSR, Jean-Michel Cina, à *la Matinale* était appropriée.

Infrarouge Argent liquide – 21 janvier

Pas de remarques sur la pertinence du fait du format traditionnel d'*Infrarouge*.

Infrarouge Fonds climat – 28 janvier

Un débat comme beaucoup d'autres où chaque intervenant avance ses arguments sans qu'il y ait de véritables échanges permettant aux auditrices et aux auditeurs de se forger une opinion.

Infrarouge 200 francs, ça suffit! – 11 février

L'introduction de l'émission par un retour de quelques dizaines d'années est sympathique et démontre que le débat sur l'utilité de la SSR n'est pas nouveau. La suite est cependant, indépendamment de la volonté de la RTS, un peu malheureuse pour les partisans de l'initiative. La représentante de l'UDC, Céline Amaudruz (CN/GE), est malade. Sa voix en est fortement affectée et donne à ses propos des tonalités discordantes et désagréables pour les auditrices et les auditeurs.

Infrarouge Imposition individuelle – 18 février

Peu de remarques sur la pertinence : les personnalités invitées, Simone de Montmollin (CN/PLR/GE) et Samuel Bendahan (CN/PS/VD) en faveur du texte ainsi que Sidney Kamerzin (CN/LC/VS) et Thomas Stettler (CN/UDC/JU) contre représentent bien partisans et opposants. Même si le dernier nommé s'est montré peu habitué à l'exercice.

Forum Argent liquide – 26 janvier

Identique au débat d'*Infrarouge*, rien de particulier à signaler.

Forum 200 francs, ça suffit! – 2 février

L'introduction de ce débat d'une quarantaine de minutes est très intéressante, bien qu'elle ne nous apporte pas grand-chose de nouveau. Les quatre débatteurs, dont Pascal Crittin, ont une excellente connaissance des médias de service public. Pas de surprise, mais le débat est excellent.

Forum Fonds climat – 9 février

Débat d'un excellent niveau, avec de brillants intervenants, mais difficilement accessible pour que l'auditoire lambda puisse se forger une opinion. L'intégration de personnalités de la société civile est tout à fait louable.

Forum 200 francs, ça suffit! – 13 février

La RTS a l'excellente idée d'organiser un débat contradictoire entre un jeune PLR de 19 ans et une juriste de 28 ans, représentante du parti des Verts. L'introduction est assez longue, mais très intéressante. Les statistiques nous apprennent que les jeunes utilisent beaucoup plus les médias de la RTS que ce que l'on pense. On ressent un gros déséquilibre entre les deux intervenants. De plus, M. Benoit ne semble pas très à l'aise avec les chiffres qu'il avance.

Forum 200 francs, ça suffit! – 16 février

La RTS consacre 4 minutes pour rectifier les propos d'Hugo Benoit qui a, lors du débat contradictoire du 13 février, manifestement surestimé le coût des reportages sportifs de la SSR.

Sous un angle plus général, la séquence des émissions d'*Infrarouge* interpelle quelque peu dans la mesure où la présentation des objets fédéraux commence extrêmement tôt, le 21 janvier déjà, soit plus d'un mois et demi avant le scrutin, alors qu'il y avait encore une date (le 4 février) qui n'a pas été utilisée pour la présentation des objets en votation.

b) Crédibilité**Journée votations du 8 mars**

Les estimations en début d'émission sont faites avec une mise en garde et beaucoup de prudence. Elles sont mises à jour durant les trois heures d'antenne. A la fin, les estimations du début sont confirmées. Cela donne un sentiment de crédibilité, avec la petite nuance déjà évoquée sur l'autolouange initiale.

Les intervenants choisis pour traiter des différents thèmes sont compétents dans leur domaine et représentatifs des tendances politiques du moment, avec là aussi la petite cautèle mentionnée plus haut sur les cantons représentés.

Autres émissions traitant des votations du 8 mars

Les journalistes de la RTS connaissent particulièrement bien les sujets traités. Cela leur permet d'intervenir judicieusement dans les débats et de demander à l'une ou l'autre des invités de préciser ses positions.

***Infrarouge* Quel avenir pour le cash au pays des banques ? – 21 janvier 2026**

Débat traditionnel d'*Infrarouge*. Plateau uniquement masculin dont la raison est éclaircie après les explications du présentateur au sujet du désistement d'une invitée. Les personnalités de la campagne sont plutôt de « seconds couteaux » et peu connues. Ceci permet de découvrir d'autres visages politiques romands.

Le débat est serein, compréhensif, sans vague, bien suisse, mais il donne toutes les informations utiles pour permettre au public de se faire sa conviction. L'équilibre est respecté avec deux partisans et deux opposants au texte soumis en votation. Le temps de parole de chaque groupe est respecté.

***Infrarouge* Mariage : la fin de l'enfer fiscal ? – 18 février**

Dernière émission sur les sujets de cette votation de printemps. Comme d'habitude, c'est un débat entre deux blocs avec cette fois une femme et trois hommes. Le débat glisse vers la moralisation du mariage, plutôt que le sujet réel de la votation et la technique fiscale. Ce qui rend la discussion pas toujours compréhensive.

La discussion s'enferme un peu quant à savoir qui seront les gagnants ou gagnantes et les perdants ou perdantes. Si cette votation sonnera le glas pour la fin du mariage, de la famille traditionnelle. Le débat est vif, mais correct : chacune et chacun défendant son idéologie, au peuple de choisir !

***Forum Argent liquide* : faut-il garantir l'existence de l'argent liquide dans la Constitution ? – 26 janvier**

Le débat, les arguments tournent (heureusement) sur des thèmes identiques à ceux de l'émission *Infrarouge* du 21 janvier. De ce point de vue, il est dommage d'avoir un même invité que lors de cette précédente émission, Nicolas Kolly (CN/UDC/FR) qui présente les mêmes arguments avec les mêmes références.

Le débat est animé, mais le public risque d'en arriver à se demander pourquoi voter sur ce sujet. Question d'Ego politique ? Au final, il est difficile de se faire une opinion.

***Forum Fonds climat, neutralité carbone en 2050* – 9 février**

Le sujet est à la fois délicat et sensible. Il est aussi très technique, ce qui se ressent dans les débats. Face à cette complexité, il n'est pas toujours simple de savoir qui est dans le vrai !

***Forum Pour ou contre l'Imposition individuelle* ? – 16 février**

La capsule est présentée comme le grand débat sur le sujet. A nouveau deux blocs face à face avec trois femmes et un homme provenant du Parlement fédéral ou membre de comité de campagne.

Le sujet est très technique, ce qui se ressent dans les débats. Il n'est pas toujours simple de suivre le fil pour savoir qui est gagnant et qui est perdant.

c) Sens des responsabilités

Par le respect des temps de parole ou encore l'expression des diverses opinions, la RTS engage son sens des responsabilités. On perçoit tout au long des émissions que ce sens des responsabilités est pris en compte par les journalistes. Même si les sujets changent, ce sont souvent les mêmes invités politiques que l'on retrouve dans les émissions de la RTS.

Cette responsabilité doit aussi être de mise lors de la présentation des sondages SRG-SSR pendant la période de pré-votation. L'un des membres du groupe de travail (GT) reste toujours sceptique sur l'utilité de ces sondages et, surtout, sur l'influence que ceux-ci peuvent avoir sur la population et sur sa manière de voter au final. Même si un sondage reste une photo à un instant T.

Lors du débat de *Forum* du 9 février dédié au Fonds climat, la journaliste Marielle Savoy donne un classement qui place la Suisse en 26^e position sur 56 pays. Elle précise certes que la Confédération a progressé de sept rangs en un an. Mais on peut se poser la question de l'objectivité d'un classement dont il est juste dit qu'il est « calculé par des ONG » qui ne sont pas précisées.

Or, il apparaît souvent que, dans de tels classements, d'une part les méthodologies ne sont pas clairement explicitées et que, d'autre part, elles sont fréquemment sujettes à controverse. Quand bien même de tels classements fournissent une clé de lecture facile et immédiate, leur utilisation réclamerait de s'assurer de l'objectivité de ces classements et, *a minima*, de préciser leur source.

Globalement, toutes les émissions analysées, avant, pendant et après les votations, démontrent un excellent sens des responsabilités de la rédaction de la RTS. L'identification à l'entreprise est très forte et tout le monde semble se sentir responsable du bon fonctionnement de ce service public. C'est un paramètre qui pourrait avoir influencé le rejet de l'initiative 200 francs, ça suffit!

Au sein du GT, la question s'est posée de savoir quelle était la fonction du calculateur proposé en ligne dans le cadre de la campagne sur la taxation individuelle. Selon les explications de la RTS, ce calculateur doit permettre de mesurer les conséquences de la loi sur l'Imposition individuelle. Ce qui, en soi, est une intention très louable. Mais on peut aussi se demander si un tel calculateur ne conduit pas à chercher quel est son intérêt personnel, au détriment possible d'un éventuel bien commun.

d) Conformité à la Charte RTS et aux règles de déontologie

La Charte RTS et les règles de déontologie sont bien respectées par la RTS. Notamment en matière responsabilité, de proximité ou d'indépendance.

La RTS ne fait pas de morale, mais a des principes. C'est la stricte observance des règles de déontologie et de sa Charte. Même si l'interprétation de cette dernière n'est pas toujours la même pour tous. Dans le cadre de la couverture de ces votations, le respect de l'objectivité journalistique n'était pas évident, les journalistes étant eux-mêmes concernés par l'un des sujets. L'acceptation de l'initiative 200 francs *ça suffit* aurait abouti à la suppression de postes de travail.

Un petit bémol à ses éloges est lié à l'émission *Forum* du 16 février dans laquelle un journaliste corrige les chiffres avancés par un jeune PLR de 19 ans favorable à l'initiative de 200 francs, ça suffit!. Lors du débat sur *Forum* du 13 février, Hugo Benoit a avancé des chiffres inexacts. N'aurait-il pas été plus élégant de rectifier ces chiffres sans se référer plusieurs fois au fait que M. Benoit avait présenté des chiffres ne correspondant pas à la réalité. Les journalistes auraient-ils agi de même vis à vis de politiciens chevronnés qui peuvent aussi commettre des erreurs.

On apprend aussi dans le cadre de ce correctif que tant la SSR que l'UEFA considèrent les montants payés pour certains contrats comme confidentiels. Ils ne sont donc pas diffusés publiquement. N'est-ce pas un manque de transparence ?

4. FORME DE L'EMISSION

a) Structure et durée de l'émission

Les sujets de votations sont traités dans les émissions originales de la RTS comme *Infrarouge*, *Forum* ou le *19h30*. Ils sont présentés au fil de l'actualité. Il n'y pas d'émission particulière entièrement dédiée aux votations, contrairement aux élections.

Les émissions de *Forum* et d'*Infrarouge* consacrées au sujet des votations du 8 mars peuvent sembler longue pour un public jeune. Cette durée est néanmoins nécessaire dans un pays où le souverain est appelé à voter pour de nombreux sujets. Il faut qu'il puisse faire les choix qui correspondent le mieux à ses convictions.

La *Journée votations* du dimanche 8 mars est classique avec le déroulé des résultats des votations fédérales, cantonales ou communales. Elle est bonifiée par un temps d'antenne plus important.

b) Animation

On sent l'équilibre et le bon dosage dans la conduite des débats pour s'assurer du respect dans les débats, de l'égalité du temps de parole et de la manière de rendre les positions réciproques le plus compréhensible possible.

Un membre du GT juge que l'animation est un peu à la vaudoise : « lentement mais sûrement ». Mais il fait une exception pour *Infrarouge* et Alexis Favre.

Dans l'émission de *Forum* du 9 février consacrée au Fonds climat, il est frappant de constater que les journalistes, en particulier Coraline Pauchard, coupent plusieurs fois la parole, mais toujours aux tenants du non et jamais aux partisans du oui. C'est d'autant plus dérangeant que la directrice d'économiesuisse, Monika Rühl n'est pas francophone et n'a donc pas la même facilité pour débattre.

D'une manière générale, les débats sont bien conduits avec des personnalités qui respectent et qui s'expriment sans chercher à interrompre ou à déstabiliser. La conseillère nationale verte Léonore Porchet est un peu l'exception, qui a la (mauvaise) habitude de glisser des interventions du type « Ce n'est pas vrai » dans le discours adverse. On peut certainement regretter que ces petites tactiques de déstabilisation ne soient pas réprimées par les responsables de l'animation du débat.

En revanche, à l'inverse, il faut louer l'autorité de Coraline Pauchard qui, au terme du débat de *Forum* consacré à l'Imposition individuelle n'hésite pas à rappeler les règles du jeu avec une formule, en substance : « Qui débute le débat, ne le conclut pas ! ».

c) Originalité

C'est une mission traditionnelle de la RTS, sans originalité particulière. Mais, en même temps, les émissions consacrées aux votations doivent refléter l'image de la Suisse, ce qui est une originalité par définition.

5. VOLET INTERNET ET COMPLEMENTS MULTIMEDIA DE L'EMISSION

a) Enrichissements

Le dossier Internet consacré aux votations semble très complet. Il répertorie les différentes émissions ou parties d'émissions consacrées aux votations. Il n'est en revanche pas évident de retrouver parmi ces nombreux dossiers ceux qui nous intéressent en particulier. Pour une personne qui souffre d'un handicap visuel, cela peut être quelquefois un vrai plat de spaghetti.

Il pourrait être avantageux d'avoir toujours la même présentation, ceci indépendamment des émissions. Concernant les dossiers *texte*, la RTS pourrait s'inspirer du site français *Service public* qui donne la possibilité de sélectionner une icône permettant de traduire le texte en audio.

b) Complémentarité

-

c) Participativité

-

6. RESUME DES COMMENTAIRES DEPOSES SUR LE SITE SSRSR.CH

Gérald Balimann (étoiles : 2/5)

Avant la journée même de votation je regrette vivement la faiblesse des sujets sur l'imposition individuelle, en particulier celle présentée au TJ de 19h30. À aucun moment il a été mentionné que les calculs disponibles portaient exclusivement sur l'IFD qui est une faible part de l'imposition sur le revenu d'une personne en Suisse (moins d'un tiers). Cela ne pouvait pas être autrement étant donné que comme cela a été présenté au TJ 19h30 le 9 mars maintenant tous les cantons vont devoir revoir leurs barèmes dans un délai de 6 ans. Barèmes qui pourraient aboutir à une augmentation d'impôt dans

certaines cantons au vu de leur situation financière. Au final ceux qui ont voté pour cette imposition individuelle pourraient donc se retrouver avec une hausse d'impôt. Mais cela il n'en a pas été question AVANT le vote. Franchement très faible de la part des journalistes de la TSR comme lors de la votation sur la valeur locative dont les conséquences certes peu évidentes ont été mal expliquées lors de présentation en horaire prime time.

Varga Adrienne

J'ai beaucoup apprécié la couverture de ces dernières votations !

Dupuis Marjolaine

Très bien

7. AUTRES REMARQUES

La couverture des dernières votations est particulièrement bien réussie. La rédaction de la RTS a probablement été stimulée par l'initiative 200 francs, ça suffit!. Le rendu final correspond bien à ce que la RTS a coutume de proposer. Bravo et merci pour toutes les personnes qui ont assuré la journée du 8 mars !

8. RECOMMANDATIONS

- Il conviendrait pour la SSR et pour la RTS de prendre en compte le tiers des votants qui n'est pas acquis aux médias de service public afin de leur démontrer l'intérêt qu'il y a pour eux aussi de bénéficier de ces services et que l'on tient compte de leurs attentes.
- Il serait souhaitable d'avoir plus de présence féminine dans les débats.

Vétroz, le 9 avril 2026, Jean-Raphaël Fontannaz, rapporteur